



B3.1 Inciter à la conversion partielle de la filière canne vers une agriculture plus vivrière au moyen d'une subvention de l'État avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

Ressources & Modalités

La monoculture de la canne à sucre a un effet néfaste sur l'environnement à cause d'une utilisation d'intrants chimiques importante. Si on rajoute le fait que cette culture monopolise une partie importante des terres cultivables, et que les produits provenant de cette culture sont principalement destinés à l'exportation (95% du sucre produit est exporté et presque 2/3 de la production de rhum), un changement doit avoir lieu, surtout que les produits de cette culture, malgré leur côté gustatif, ne constituent pas des produits essentiels. Alors que l'aliment de base de la gastronomie réunionnaise, le riz est importé à 100%.

Ce changement de paradigme agricole ne pourra pas se faire sans accompagnement, car cette culture présente depuis l'époque coloniale, façonne les paysages de l'île notamment à cause de son omniprésence (près de 60% des terres cultivables). Ajouté à cela, elle emploie près de 11 500 personnes et correspond à un des exports principaux de l'île.

L'idée derrière nos propositions n'est pas de convertir entièrement toutes les exploitations cannières, car l'identité culturelle de l'île est fortement associée à cette culture et aux produits associés, mais une conversion d'une partie des terres permettrait déjà de produire des aliments de la consommation de base comme le riz par exemple, ce produit cher à notre île (en moyenne nous avons une consommation de 50 kgs par an par habitant).

Organisations



Commission Européenne



Chambre Agriculture Réunion

Autres:

Sollicitation de l'Union Européenne pour l'obtention d'une subvention, via le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Coordination de cette action auprès de la Chambre d'Agriculture au niveau local et gestion de l'orientation agricole sur l'île en collaboration avec les agriculteurs.

Faisabilité & Budget

Étude de cas pour l'implantation de rizières sur l'île

À une petite échelle, des expérimentations sont déjà en cours pour la relance de riziculture sur l'île, des passionnés se sont lancés dans une expérimentation en plantant 6 espèces de riz différentes sur l'île majoritairement sur la zone de St Paul. Cette expérimentation porte ses fruits, car les premiers grains de riz en sortent et ce, malgré une saison compliquée (2^e semestre de 2019) avec une pluie peu importante. Cela n'est pas une surprise quand on prend en compte le fait que des tentatives avaient déjà été faites en 1970 à une échelle plus conséquente sur l'île, et que Madagascar, île bénéficiant du même climat arrive à avoir une production de riz conséquente. Les soucis mis en exergue sont les oiseaux qui viennent manger les plantations, et le manque d'expertise sur l'île pour utiliser les machines agricoles relatives à cette culture. Le cas des oiseaux peut être résolu assez facilement avec la mise en place de bâche, même si celles-ci ont un coût, elles correspondent à des solutions simples à mettre en place.

Le résultat de l'expérimentation pourra servir de bonne base d'étude pour monter un dossier auprès de la Chambre d'Agriculture et de l'Union Européenne et promouvoir la transformation d'une partie des terres agricoles en rizières. Cela passera forcément par une formation à cette culture différente, et également un investissement initial qui sera peut-être conséquent pour les agriculteurs qui souhaitent se reconverter. C'est dans ce cas-là qu'une subvention peut entrer en jeu.